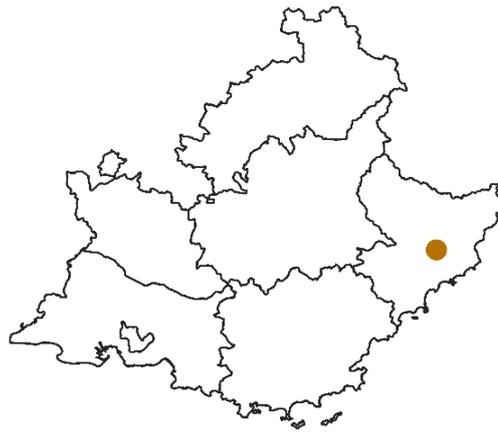




Bilan Initiatives exemplaires 2022
du plan d'actions zéro déchet plastique

Levens (06)



Nombre d'habitants	4761 habitants
Intercommunalité d'appartenance	Métropole Nice Côte d'Azur

Élue et technicien.ne référents	Ghislaine BICINI	Geoffrey BOULANGER
	Adjointe à l'environnement	Adjoint au Directeur des Services Techniques
	eric.bicini@orange.fr	g.boulanger@mairie-levens.fr
	06 70 70 66 71	04 93 91 61 15

Le point de vue Ghislaine BICINI, adjointe à l'environnement

« La démarche Zéro déchet plastique est en parfaite cohérence avec toutes les actions menées par la commune depuis de nombreuses années dans sa démarche de Développement Durable. La signature de la Charte permet de s'engager à continuer dans cette démarche et de bénéficier de conseils et d'exemples pour aller plus loin »

Evaluateur	Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

Exemples d'actions mises en œuvre

Objectif 1 : Sensibiliser les acteurs du territoire

Sensibiliser les citoyens et commerçants de sa commune

L'association Aujà, à laquelle la commune de Levens met à disposition un terrain et octroi des subventions, organise de nombreux évènements pour sensibiliser la population à la réduction des déchets. Dans ce sens, elle organise notamment des journées de ramassage de déchets sur le territoire, des repair café une fois par mois et incite les commerçants à accepter les contenants réutilisables tels que des tupperwares de leurs clients.



Objectif 2 : Diminuer l'utilisation des plastiques

Instaurer un système de consigne pour les écocups lors de manifestations

La commune de Levens a mis en place la consigne pour les écocups lors de manifestations ou d'évènements organisés sur son territoire. Ils sont notamment présents sur la manche de coupe de France de VTT organisée sur le territoire, lors du concours hippique ainsi que lors des évènements organisés par le comité des fêtes.



Objectif 3 : Collecter, recycler, valoriser les déchets plastiques

Lutter contre les dépôts sauvages sur son territoire

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, la commune de Levens dispose d'un garde-champêtre qui verbalise les contrevenants coupables de ces dépôts et possède également un système de caméras permettant de repérer plus facilement ces auteurs.

Pour l'année 2021, le garde-champêtre a envoyé entre 25 et 30 courriers de mise en demeure.

Aux courriers, s'ajoutent les interventions en direct des services, à l'aide ou pas de la vidéo surveillance. Les actions menées par la commune de Levens entraînent des répercussions positives sur la quantité de dépôts sauvages retrouvée d'une année sur l'autre.





Merci de mettre vos débris dans les conteneurs et non au sol ! Veuillez-vous diriger vers un autre point de regroupement si complet !

TOUS LES DEPOTS SERONT VERBALISES !!

En savoir plus sur la mission région zéro déchet plastique confiée à l'ARBE

zerodechetplastique@arbe-regionsud.org

Evaluateur



Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

